

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16ème
Nom de site		Numéro	T10507
Adresse du site	31 Bis, Boulevard Suchet	Hauteur	R+7 (36.20m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G avec ajout des fréquence 700MHz (4G) et 3500MHz (5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	01/10/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/10/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/11/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G (fréquences 800, 900,1800, 2100 et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes 2G/3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 2100MHz partage 4G/5G) ainsi que le 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 0° < 5V/m; 120° < 5V/m; 240° < 2V/m 5G (3500): 0° < 4V/m; 120° < 4V/m; 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	34m en faisceau fixe et en faisceau orientable		

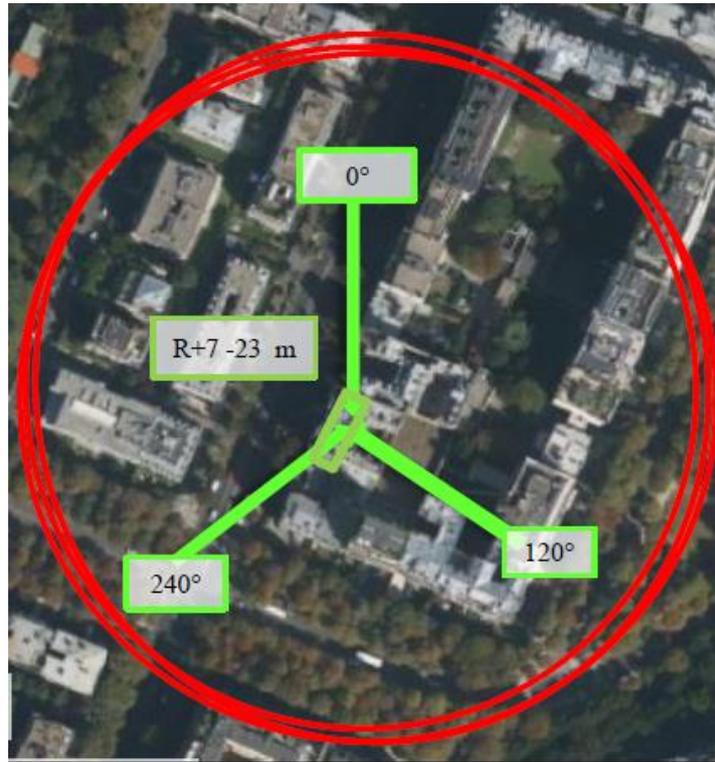
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes faisceaux fixes et orientables sans changement visuel
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied des antennes, et invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

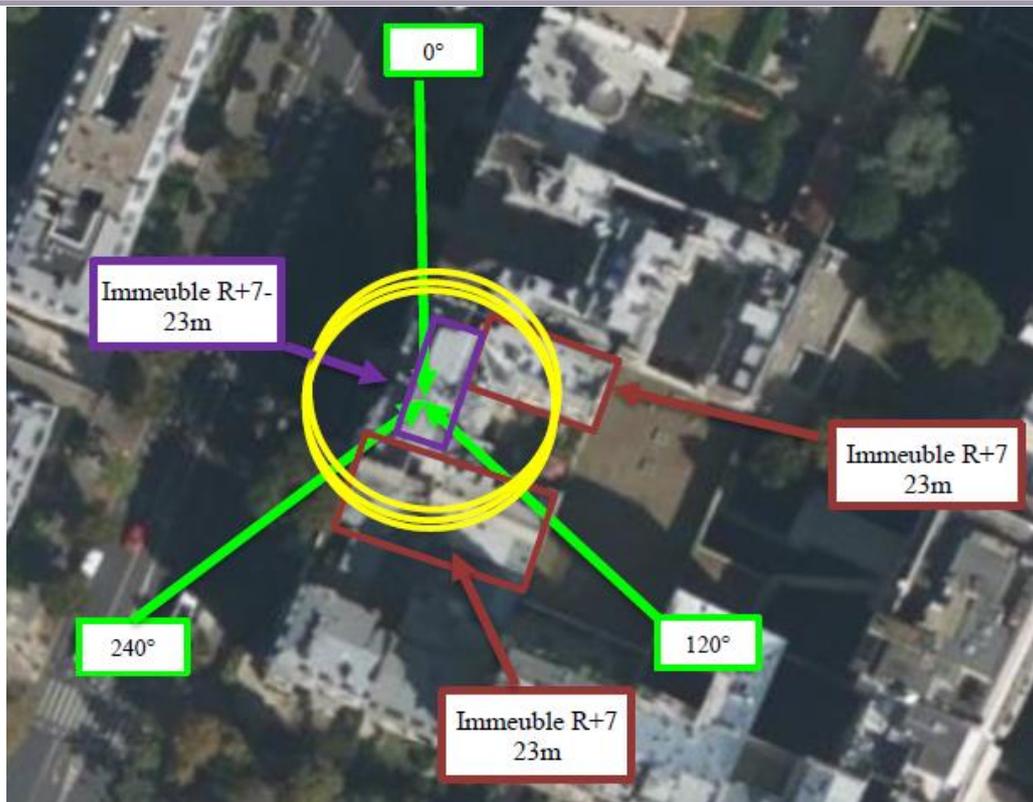
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Aucun établissement particulier à moins de 100m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31 BIS BOULEVARD SUCHET 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 31 BIS BOULEVARD SUCHET 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	31.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



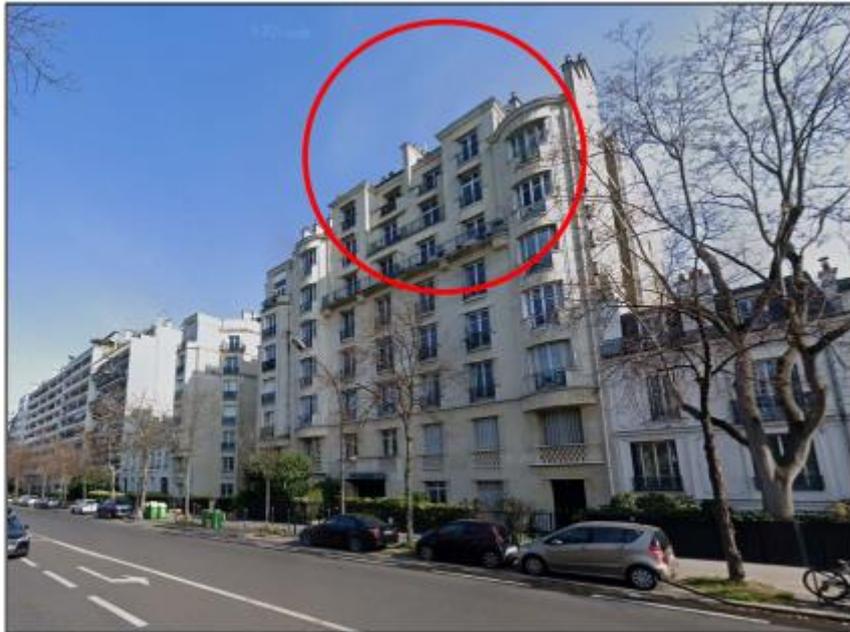
b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

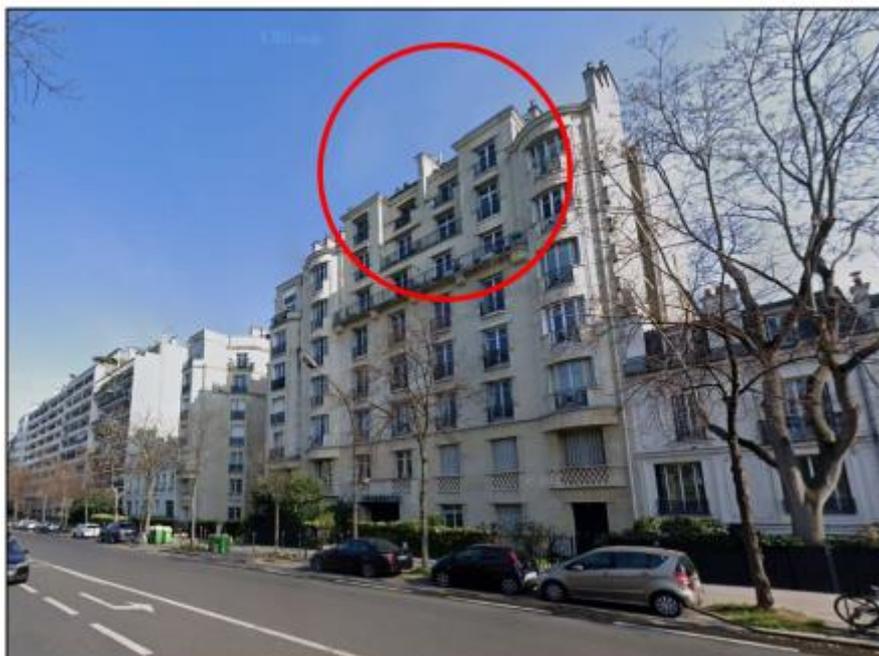


Vue des Antennes Avant/Après

Antenne non visible depuis la rue



Etat projeté :
Pas de modification Visuelle



Vue des Azimuts

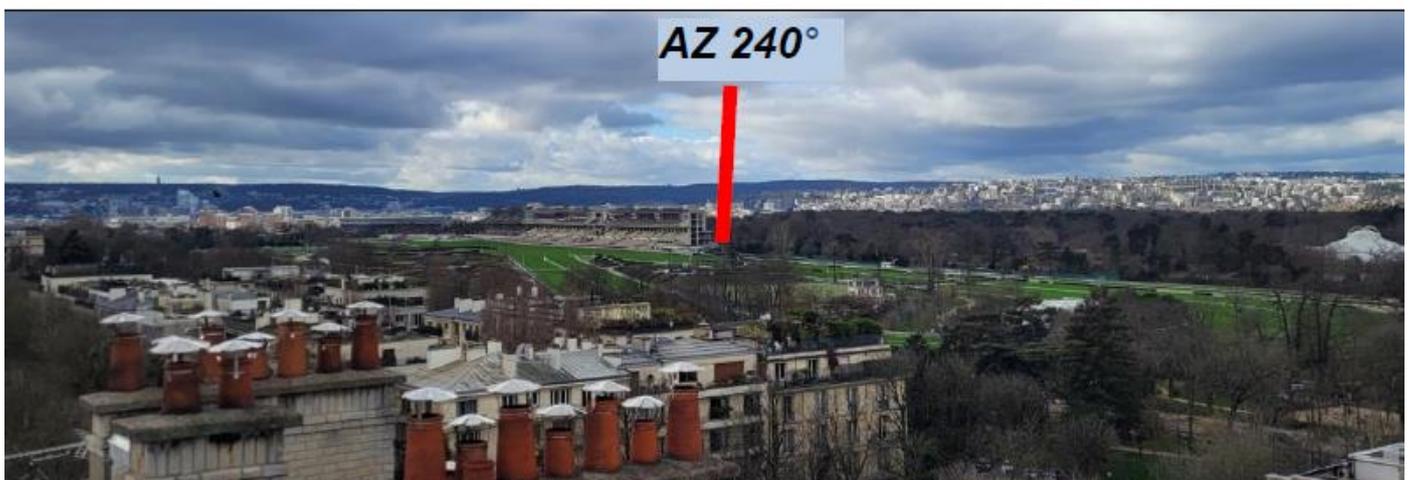
Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240°





**Direction de la Transition Écologique et du Climat
Département Téléphonie Mobile**